



# Pourquoi c'est important de voter ?



Certains mots ou expressions  
peuvent être difficiles à comprendre.

Ces mots ou expressions **sont écrits en gras**  
dans le document.

Vous pouvez retrouver ces mots ou expressions  
expliqués à la fin de ce document.

## Sommaire

<b>Sommaire.....</b>	<b>2</b>
<b>A quoi sert le droit de voter ? .....</b>	<b>3</b>
<b>Depuis quand on a le droit de voter en France ? .....</b>	<b>4</b>
En 1848 .....	4
En 1944 .....	4
En 1974 .....	4
<b>Qui a le droit de voter en France ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Comment sont organisés les votes en France ? .....</b>	<b>6</b>
Le scrutin majoritaire .....	7
Le scrutin proportionnel .....	8
Le scrutin mixte .....	8
<b>Explication des mots et expressions difficiles .....</b>	<b>9</b>
Constitution .....	9
Nationalité. ....	9
C'est appartenir à un pays. On appartient à un pays parce qu'on nait dans ce pays ou parce que nos parents sont nés dans ce pays. On peut aussi demander à changer de nationalité .....	9
Sénateurs .....	9
Scrutin .....	10
Union européenne .....	10



## A quoi sert le droit de voter ?

Les Français  
ont le pouvoir de choisir  
qui doit diriger le pays ou les territoires.  
Par exemple choisir un président de la République  
ou un maire.  
Grâce au droit de vote les Français  
participent à la vie du pays.



Le droit de voter en France est :

- personnel.  
Personne ne peut voter pour quelqu'un d'autre sans y être autorisé.
- libre.  
Cela veut dire que personne n'est obligé de voter.
- secret.  
Personne ne peut savoir pour qui une personne vote.

Le droit de voter est écrit dans la **constitution**.

La **constitution** c'est la grande loi  
qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un état.



## Depuis quand on a le droit de voter en France ?

Autrefois, le droit de voter était réservé à certaines personnes.

Par exemple, les hommes qui payaient beaucoup d'impôts.

### En 1848

Les Français de plus de 21 ans ont le droit de voter.

### En 1944

Les femmes ont aussi le droit de voter.



### En 1974

On devient majeur à 18 ans en France.

Toutes les Françaises et Français de plus de 18 ans ont le droit de voter.



## Qui a le droit de voter en France ?

Tous les Françaises et Français  
de plus de 18 ans peuvent voter.

Pour voter il faut :

- avoir plus de 18 ans
- avoir la **nationalité** française.
- ne pas avoir été interdit de voter  
par la Justice.
- s'inscrire sur une liste électorale.  
C'est une liste avec toutes les personnes  
qui veulent et peuvent voter.

Les citoyens de **l'Union européenne**  
qui habitent en France  
peuvent voter en France pour certaines élections.  
Par exemple pour les élections européennes.



## Comment sont organisés les votes en France ?

Les électeurs peuvent voter pour plusieurs élections.

Dans certaines élections on vote pour un seul candidat.

Par exemple on vote pour un président de la République.

Dans d'autres élections on vote pour une liste de plusieurs candidats.

Par exemple on vote pour une liste de candidats pour les élections régionales.

Il y a 3 façons d'organiser les votes en France.

L'organisation d'un vote s'appelle aussi un **scrutin**.



## Le scrutin majoritaire

Le candidat ou la liste de candidats doit avoir la majorité des votes pour être élu. Cela veut dire que la plus grande partie des gens qui ont voté ont voté pour ce candidat ou pour cette liste de candidats.

Le vote est organisé en 1 ou 2 tours.

Le candidat ou une liste de candidats sont élus s'ils ont plus de la moitié des votes au premier tour.

Si aucun candidat n'a plus de la moitié des votes au premier tour, il y a un second tour.

On parle de scrutin majoritaire à 2 tours.

On utilise le scrutin majoritaire pour élire le président de la République par exemple.



## Le scrutin proportionnel

On utilise le scrutin proportionnel pour organiser des élections avec des listes de candidats. Ces listes représentent généralement des candidats d'un même parti politique.

Les Français votent pour les listes, pas pour un candidat unique.

Les candidats sont élus en fonction du nombre de votes que leurs listes ont obtenus dans toute la France.

Plus une liste a de voix, plus elle a d'élus.

Si une liste a plus de votes qu'une autre liste, elle aura plus de candidats élus.

On utilise le scrutin proportionnel pour les élections européennes.

## Le scrutin mixte

Dans ce cas on utilise les 2 premiers scrutins : le scrutin majoritaire et le scrutin proportionnel.

Le candidat qui a le plus de votes est élu.

Mais des candidats sur des listes de candidats peuvent aussi être élus.

On utilise le scrutin mixte pour élire les **sénateurs**.



## Explication des mots et expressions difficiles

### **Constitution**

C'est la grande loi  
qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un état.

### **Nationalité.**

C'est appartenir à un pays.  
On appartient à un pays parce qu'on naît dans ce pays  
ou parce que nos parents sont nés dans ce pays.  
On peut aussi demander à changer de nationalité

### **Sénateurs**

Les sénateurs représentent la Nation.  
Les sénateurs ont le pouvoir sur les lois.  
On parle de pouvoir législatif.  
  
Il y a 348 sénateurs au Sénat.  
Les sénateurs se réunissent au Sénat.  
  
Le Sénat fait partie du Parlement avec l'Assemblée nationale.  
Un sénateur s'appelle aussi un parlementaire.



## Scrutin

Il y a 3 façons d'organiser les votes en France.

L'organisation d'un vote s'appelle aussi un scrutin.

Par exemple le scrutin majoritaire

Le candidat doit avoir la majorité des votes  
pour être élu.

Cela veut dire que la plus grande partie  
des gens qui ont voté  
ont voté pour ce candidat.

## Union européenne

C'est un groupe  
de 27 pays d'Europe.

On dit aussi **l'U.E.**

Les pays membres de l'Union européenne se sont réunis  
pour que tous les européens puissent mieux vivre.

Par exemple l'Union européenne  
prend des décisions pour :

- développer le travail
- protéger l'environnement
- aider les pays membre en difficultés, ...





[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **F**acile à **L**ire et à **C**omprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site internet : [www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif [CAP'acité](#) pour la relecture et la validation du document.

